

LE MESSAGER
DE SAINT-ANTOINE

BULLETIN MENSUEL

DE LA DEVOTION A S. ANTOINE

DE PADOUE

ET DE L'ŒUVRE DU PAIN

TOME CINQUIEME

1899-1900

HOTEL-DIEU SAINT-VALLIER
Chicoutimi, P. Q.
Canada

TABLE DES MATIERES

A nos correspondants	55
Au mois de juin	1
Aux abonnés de St-Hugues et de S ^{te} -Croix	32
Chronique annoncienne	25
Chronique de la dévotion à S. Antoine	19, 45, 57, 114, 126, 137
Consécration de l'autel de S. Antoine	110
De fil en aiguille	73
Dates de l'abonnement	127
Extraits de notre correspondance	6, 20, 31, 42, 55, 66, [78, 92, 103, 116, 127, 139
Faveurs obtenues par l'intercession de saint Antoine	10, 21, 32, 45, 57, 70, 82, 94, 106, 118, 130, 142
Histoire de saint Antoine de Padoue (<i>suite</i>)	
Ch. XIV. Prophétie et miracles dans le Velay	3, 14
Ch. XV. Arles	16, 26, 38
Ch. XVI. Le custode de Limoges	51, 62, 74
Ch. XVII. Saint Antoine ami des enfants, Jésus ami d'Antoine	l'Enfant 88, 99, 112
Ch. XVIII. Saint Antoine à Brive	123, 135
La fête de S. Antoine	13
La fête du 4 octobre	49
La Presse et S. Antoine	37
La Vie de saint Antoine	50
Le Bref de saint Antoine	50
L'année sainte, 1900	85
Le miracle du Crucifix	139
Le mois de S. Antoine	109
Les mauvaises lectures	121
Les mauvaises gravures	133
Lettres non signées	102
Les indulgences en 1900	98
Nouveau Mois des âmes du Purgatoire	53
Notre petite chapelle de Saint-Antoine	90
Prions pour les morts	61
Recommandations à saint Antoine	12, 24, 36, 48, 60, 72, [84, 96, 108, 120, 132, 144
Souscriptions pour la chapelle de Saint-Antoine	5, 18, [29, 41, 54, 65, 77, 91, 101, 115, 126, 138
S. Antoine chez les Turcs	18
S. François de Sales et S. Antoine de Padoue	97
Un témoignage de haute valeur	17
25 cts seulement	10

LE Messager de Saint-Antoine

Publié sous le patronage de S. G. Mgr l'évêque de Chicoutimi

HOTEL-DIEU SAINT-VALLIER DE CHICOUTIMI

Vol. V

Juin 1899

No 1

"Si vous voulez des miracles, ayez recours à saint Antoine."

S. BONAVENTURE.

AU MOIS DE JUIN

Notre petit *Messager de Saint-Antoine* commence, avec ce numéro, la cinquième année de son existence. Il a sans doute aidé au développement prodigieux qu'a pris, en peu d'années, la dévotion à saint Antoine de Padoue, parmi la population française de l'Amérique du Nord. Partout où il y a, au Canada et dans les États-Unis, quelque groupe de Canadiens-Français, cet humble bulletin va chaque mois exciter la confiance envers le Saint aux miracles, et il y recueille les témoignages de reconnaissance d'innombrables personnes qui ont vu leurs prières exaucées. Par la force des choses, il est donc devenu non seulement le guide de la dévotion antonienne, mais encore une sorte de registre, pour ainsi dire, où s'inscrit à mesure l'histoire des progrès de cette dévotion chez nos compatriotes. A Dieu et à son grand Serviteur, nous devons adresser nos remerciements les plus sincères pour les bénédictions évidentes qui ont permis à nos humbles efforts de faire un peu de bien.

Nous n'avons sans doute pas besoin de rappeler à nos chers lecteurs que ce mois de juin est pour eux

tout particulièrement une époque exceptionnelle de confiance et de prière. Ce mois nous ramène en effet les deux grandes fêtes où leur piété se renouvelle chaque année dans les conditions les plus favorables. C'est en effet à cette époque de l'année que l'Église a fixé le jour où elle honore d'une façon plus spéciale le cœur adorable de Notre-Seigneur Jésus-Christ. La dévotion au Sacré Cœur, que nous pouvons appeler la reine des dévotions, est l'une des plus chères pour le catholique des temps modernes, Dieu ayant permis qu'elle se soit généralisée davantage dans nos temps d'incrédulité, d'indifférence et d'impiété.

Puis, il y a la solennité du 13 juin, fête principale de saint Antoine de Padoue. Comme il n'est presque personne qui n'ait à le saluer du nom de bienfaiteur, les accents de la reconnaissance devront en ce jour s'élever de partout à son adresse. Comme il n'est presque personne, non plus, qui ne soit en instance pour en obtenir quelque faveur, les voix de la prière, plus universelles, plus confiantes aussi, en ce jour-là, lui demanderont d'exercer auprès de Dieu sa puissance d'intercession dont on attend, en une telle circonstance, des résultats plus étonnants encore qu'en aucun autre temps.

Que demanderons-nous, les jours de leurs fêtes respectives, au Sacré Cœur de Jésus et à saint Antoine de Padoue ? Assurément, on ne trouverait pas facilement quelqu'un qui ne saurait quelle faveur demander à ces protecteurs du Ciel. Nous craignons toutefois que le grand nombre des fidèles ne s'appliquent surtout à solliciter des grâces temporelles. Il faudrait pourtant penser davantage à ses nécessités spirituelles, lesquelles sont toujours très grandes chez tous les chrétiens.—Mais vous ne savez pas quelle grâce spirituelle mérite davantage de s'imposer à vos désirs et à vos supplications ? Eh bien, si nous osions vous

donner ici un conseil, nous vous aviserions de tourner vos désirs du côté de *l'esprit de foi*. Oh ! qu'il nous manque, à tous, cet esprit de foi qu'émousse chaque jour davantage son ennemie la routine !... Mais, remettons à plus tard de traiter plus soigneusement de cette vertu dont l'absence est désastreuse dans la vie chrétienne. En attendant et à tout risque, tâchons au moins d'obtenir la faveur de comprendre et d'apprécier une vertu si précieuse.



Histoire de saint Antoine de Padoue

CHAPITRE XIII

Prophétie et miracles dans le Velay

1226

(Continué de la page 138 du volume précédent.)

Il était vaincu. Silencieux, recueilli jusqu'à la fin du discours, il dit ensuite à sa femme : " Allez tant que vous voudrez entendre ce Religieux, DIEU ne fait que pour un saint de pareilles merveilles. " Non seulement il donna cette permission à sa compagne, mais lui-même se promit de ne plus perdre aucune occasion d'écouter cet orateur qu'environnaient les prodiges célestes. Il tint sa résolution pour le plus grand bien de son âme.

Antoine était rentré, pour quelques jours, dans sa chère retraite du Puy. Au milieu de ses frères, il rendait grâces au ciel des bénédictions de toutes sortes qui avaient entouré ses travaux, lorsqu'on vint solliciter de lui un nouvel acte de charité.

" Il s'agit d'une pieuse et noble dame, dit-on à l'apôtre. Elle est sur le point d'être mère et a tout

lieu de craindre pour sa vie et pour celle de l'enfant qu'elle doit mettre au monde. Refuserez-vous d'aller visiter celle qui vous demande au nom du Seigneur de la secourir ?

Le bon saint ne savait pas refuser ce qu'on lui demandait au nom de DIEU. Il se rend donc à l'invitation, aborde la malade avec un visage souriant et de bon augure, lui dit quelques paroles pour ranimer sa confiance et se retire en la bénissant et la recommandant à DIEU.

Ce ne fut pas assez pour la solliciteuse. Le danger grandissant, elle envoie au Thaumaturge un nouveau message pour implorer une seconde visite. Cette fois, ce fut un prophète qui entra dans sa maison.

“ Ma fille, lui dit Antoine, soyez dans l'allégresse ; vous mettrez heureusement un fils au monde. Il entrera chez les Frères Mineurs et aura l'incomparable privilège d'obtenir la palme du martyr en donnant sa vie pour la foi de JÉSUS-CHRIST.”

L'avenir réalisa cette glorieuse prédiction. L'enfant naquit peu après ; il reçut au baptême le nom de Philippe. Pieusement élevé, il ne craignit pas de manifester à ses parents son appel à l'ordre Séraphique. Il y entra et obtint la faveur de faire le pèlerinage de Terre sainte. Arrivé à Azot, la trahison le fit tomber aux mains des Sarrazins. Il fut condamné à mourir pour sa foi avec 2000 autres chrétiens. Craignant pour ce troupeau la tentation qui peut accompagner la torture, il demanda aux bourreaux d'être immolé le dernier. Son intention était de demeurer pour fortifier ses frères. Poussés par un sentiment tout différent, les musulmans consentent ; ils espèrent que la vue des tourments ébranlera la constance du Fils de saint FRANÇOIS. Fr. Philippe trompe leur attente : “ Soldats de JÉSUS-CHRIST, dit-il aux chrétiens, supportez avec joie vos tourments et la mort ; DIEU m'a révélé qu'en ce jour même

nous irons prendre place au ciel, dans la glorieuse armée des martyrs. " En entendant cette promesse, les infidèles devinrent furieux, ils se jetèrent sur le Frère Mineur et lui coupèrent, une à une, les articulations des doigts. Durant ce long et épouvantable supplice, Fr. Philippe ne cessa point d'exhorter ses compagnons : " Tu te tairas, " s'écrièrent les bourreaux exaspérés. Et, poussés par l'enfer, ils arrachèrent cette langue qui louait Dieu et fortifiait les héros du Christ.

Le Franciscain ne s'arrêta pas, ses gestes prêchèrent encore et enseignèrent la fidélité à ses frères dans la foi. Quand tous eurent succombé, Fr. Philippe, imitateur de l'Agneau divin, abaissa lui-même son capuchon, inclina la tête et présenta son cou au cimeterre : âme vaillante et digne de cet Antoine qui lui avait promis, avant sa naissance, la couronne après le combat !

Le corps de Fr. Philippe resta sans sépulture ainsi que ceux de tous les chrétiens martyrisés avec lui ; exempts de toute corruption, ils répandaient une odeur délicieuse. La gloire de Philippe devint celle d'Antoine qui l'avait prédite (1),

(A suivre.)

Souscriptions pour la chapelle de Saint-Antoine

Report du mois de mai : \$629.13

Mme J. Arseneau, Carleton Ouest.....	.50
Une dévouée et reconnaissante enfant de S. Ant., l'Islet	1.00
Un ami, Glen's Falls, N. Y.....	.25

\$630.88

(1) MISSAGLIA, lib. II.—*Liber miracul.*—HUEBER.—ARTHUR DU MOUSTIER.—ANG. DA VICENZA, lib. I, cap. XII.—*Bollandistes.*—*Auréole séraphique.*—P. AT.—GUICHARD.—MGR RICHARD.

\$630.88

Anonyme, Malbaie.....	.50
Mme J.-B. Goyet, St. Johnsbury, Vt.....	.10
Mme M. Bernard, Arthurville.....	.50
M. N.-J. Côté, Montréal.....	.75
S. R., Joliette.....	1.00
H. C. R., New Bedford.....	1.00
Une tertiaire, St-Joseph, Orléans.....	1.00
Mme H. L., St. James, Man.....	.25
G. M. P., Worcester, Mass.....	1.00
Mme G. Larivière, Norman, Ont.....	.25
Mme H. de Billy, Duluth, Minn.....	1.00
L.-O. Bournival, M. D., St-Barnabé.....	1.25
Une abonnée, Ste-Agathe (Lotb.).....	1.00
M. Geo. Lavigneur, Québec.....	.25
S. M. C., Ange-Gardien.....	.25
Mme J. Parent, St-Pierre-de-Broughton.....	1.50
E-L., Ste-Ursule.....	2.00
Mme Vve D. Dauphinais, Sherrington.....	.50
Mme C. Gaucher.....	.50
M. Joseph M., St-Roch, Québec.....	.25
Mme N. G., Riv-Trois-Pistoles.....	.25

\$645.98

Extraits de notre correspondance

UN CRI DE RECONNAISSANCE

Merci, ô bon S. Antoine ! Combien je vous aime pour m'avoir guérie d'une maladie grave ! Il n'y avait pas de "réchappé" pour moi : je me suis mise à invoquer mon bon S. Antoine de Padoue, et il m'a guérie parfaitement. Grand merci au bon S. Antoine de Padoue. *Mme Jos. H.*

GUÉRIE, APRÈS TROIS ANS DE SUPPLICATION

St-HILAIRE.—Je viens offrir par le *Messenger* ma plus vive reconnaissance au grand saint Antoine, pour avoir obtenu la guérison d'une maladie, déclarée incurable, qui me faisait souffrir depuis de longues années. Après trois ans de neu-

vaines à répétitions, avec la promesse de donner 25 pains aux pauvres et de faire publier dans le *Messenger*, j'ai obtenu la faveur demandée. Mille actions de grâces en soient rendues au grand Thaumaturge.

Une abonnée.

UN EXAMEN SUBI AVEC SUCCÈS

ST-NARCISSE.—J'avais un examen à passer et après avoir promis 50cts pour les âmes du purgatoire en l'honneur de saint Antoine, et 50cts de pain pour ses pauvres, avec la promesse de le faire publier dans son *Messenger*, j'ai réussi au delà de mes espérances. Je ne saurais dire toutes les faveurs que ce grand Thaumaturge m'a accordées; aussi je ne saurais trop le recommander à ceux qui ont des faveurs à obtenir.

J. V. B.

S. ANTOINE A TOUT RÉGLÉ

QUÉBEC.—Gloire et remerciement à saint Antoine de Padoue pour trois grâces obtenues, celle-ci principalement. Je me trouvais dans une mauvaise affaire qui aurait fini sans doute par un procès. Alors je fis une neuvaine en l'honneur de saint Antoine avec promesse de le faire publier dans le *Messenger*, s'il m'exauçait, et aussi je promis trois pains pour les pauvres; et aujourd'hui toute l'affaire s'est réglé sans que nous ayons eu à donner un centin.

Honneur, reconnaissance au bon saint Antoine!

Une abonnée.

EXAECÉE EN 10 MINUTES

SOREL.—Je viens remplir la promesse que j'ai faite ce matin, à savoir que, si le bon saint Antoine de Padoue me faisait retrouver l'argent que j'avais perdu, je m'abonnerais au *Messenger* et y ferais inscrire cette faveur. Dix minutes après, je retrouve mon argent dans la cendre qui avait été vidée la veille, après avoir tout mis sens dessus dessous dans ma maison. Ainsi donc, mille fois merci à ce bon saint Antoine, qui m'a déjà obtenu plusieurs faveurs.

Mme A. P.

REVENU DU SEUIL DE L'ÉTERNITÉ

STE-AGATHE, LOTB.—Au commencement de décembre dernier, je fus subitement atteint d'une maladie qui me

réduisit en quelques heures à l'extrémité, sans que ni les soins médicaux, ni rien de ce que nous pouvions imaginer ne changeât ma position. J'allais donc mourir et laisser ma compagne et dix enfants en bas âge ; il me semblait que c'était chose impossible.

Je me mis aussitôt à invoquer saint Antoine, qui déjà m'avait obtenu plusieurs faveurs ; je lui promis du pain pour ses pauvres, et ensuite de faire publier ma guérison dans son *Messenger* s'il me ramenait à la vie, mais toujours suivant la volonté de Dieu. J'ai pris du mieux tout de suite ; et au bout de huit jours je reprenais mes occupations qui sont nombreuses. Merci au bon S. Antoine !

J. C. K. L.

REPLISSONS NOS PROMESSES À SAINT ANTOINE

La lecture des annales ranime notre confiance ; elle nous fait souvenir de nos promesses.

L'été dernier notre cheval fut atteint d'une maladie que personne ne put connaître ; mon mari désespérait de le sauver ; enfin, après avoir essayé tous les remèdes possibles, il me vint à l'idée d'en essayer un autre. Je promis de faire publier dans le *Messenger* si j'obtenais sa guérison, et aussitôt le cheval prit du mieux. Aujourd'hui il est très bien. J'ai négligé de faire publier ce que je considérais comme une grande faveur.

Aussi saint Antoine semble-t-il sourd à mes prières depuis ce temps-là. Comme je ne puis me passer de sa prompte et douce assistance, je me hâte de réparer ma négligence, espérant en retour un généreux pardon.

Mme A.J.

S. ANTOINE...AGENT DE LOCATION

À 1 mois de septembre dernier (1898), ayant besoin de louer une chambre, et ne sachant trop dans quelle famille m'adresser, je promis à saint Antoine que, s'il m'en faisait trouver une, je m'abonnerais à son *Messenger*, et que de plus je donnerais vingt-cinq centins pour le Pain des pauvres et que je ferais publier cette faveur dans ses annales. Aussitôt cette promesse faite, j'en ai trouvé une dans une famille très respectable.

R. D. O.

GUÉRIE D'UNE FLUXION

NOTRE-DAME DE LÉVIS.—Il y a trois semaines, j'eus une fluxion qui me fit beaucoup souffrir. Après plusieurs remèdes employés sans effet, je promis de faire brûler un cierge devant la statue de saint Antoine pendant la grand'messe le dimanche, et de faire publier ma guérison dans le *Messenger*. Aussitôt les douleurs ont disparu.

Une abonnée.

SAINT ANTOINE PROTECTEUR DES HUMBLÉS

ST-MARTIN, BEAUCE.—Je viens m'acquitter d'une dette de reconnaissance envers le bon S. Antoine de Padoue. L'automne dernier, j'avais perdu trois belles oies ; et lorsque je les trouvai, un homme s'en était emparé et ne voulait plus me les rendre, à moins que je ne déboursasse presque autant qu'elles valaient. Deux semaines plus tard, je promis à S. Antoine que, si je recouvrais mes oies sans déboursier, je ferais inscrire cela dans les annales et que je donnerais 25 cts pour ses pauvres ; je fis cette promesse le dimanche, et le mardi suivant je recevais la nouvelle d'aller chercher mes oies : on ne demandait plus rien pour me les livrer. Merci au bon S. Antoine ! Vous trouverez aussi 75 cts pour d'autres faveurs obtenues dans la protection de mes animaux.

Vous donnerez cette piastre pour les pauvres.

Un abonné.

RECONNAISSANTE

ST-PIERRE DE BROUGHTON.—Ayant obtenu plusieurs faveurs très importantes par l'entremise de S. Antoine de Padoue, après avoir fait des neuvaines et la promesse de faire publier ces bienfaits, et celle de donner quelque chose pour la chapelle S. Antoine ainsi que pour les pauvres, je m'acquitte de mon devoir ; ce dont je suis très heureuse. Merci et reconnaissance au bon S. Antoine.

Mme J. P.

UNE BIEN LONGUE MALADIE

ISLE-AUX-COUDRES.—Je viens aujourd'hui m'acquitter d'une dette de reconnaissance en l'honneur de S. Antoine de Padoue.

Depuis deux ans, je fus atteint d'un mal à une jambe qui me faisait beaucoup souffrir et qui même de temps en temps m'empêchait de travailler.

Après avoir consulté plusieurs médecins et employé plusieurs remèdes, je n'éprouvai aucun soulagement ; mais, je ne fus pas encore sans espérance. Alors je me recommandai avec une grande confiance à S. Antoine de Padoue pour obtenir ma guérison avec l'intention de la faire publier.

Maintenant je suis parfaitement guéri. Gloire, amour et reconnaissance à saint Antoine de Padoue ! Et c'est avec joie et bonheur que je remplis aujourd'hui ma promesse.

Je reste très dévoué et reconnaissant envers saint Antoine.
Ernest Tremblay.

25 cts seulement

Allons, nos chers retardataires, 25 cts, ce n'est pourtant pas lourd à payer ! Envoyez-nous donc sans retard ce petit montant que le *Messager de St-Antoine* gagne si bien en allant vous raconter, tous les mois, les merveilles opérées par S. Antoine de Padoue.

Faveurs obtenues par l'intercession de saint Antoine

Faveurs particulières : Plusieurs faveurs, *Mlle A. P.*, Fraserville.—*L.-A. B.*, St-Martin, Beauce.—Plusieurs faveurs, *Une abonnée*, Québec.—Deux grandes faveurs, *Une abonnée*, Matane.—Plusieurs faveurs, *Une E. de M. et de S. Antoine*, Beau-Séjour.—Grande faveur obtenue par l'intercession de S. Ant., de l'E. J. de Pr. et de Marie Désolée, *Une abonnée*, Ste-Anne de la Pocatière.—*Mme J.-H. McA.*, Cleveland, Ohio.—*Mme N. A.*, Carleton.—*Une abonnée*, Carleton.—*Mme P.*, Burlington, Vt.—*Une dév. et rec. Enf. de S. Ant.*, L'Islet.—*Un ami*, Glens Falls.—*Mme Th. Le B.*, Silver Stream, N. B.—*Une petite fille reconnaissante*, Ste-Hénédine.—*Mme S.L.*, Worcester, Mass.—Anonymes, Malbaie.—Plusieurs faveurs, *Mme R.-M. D.*, Trois-Pistoles.—*Valérie G. G.*, Matane.—Plusieurs faveurs, *Une famille abonnée*, Rimouski.—*Un aspirant ami*, X.—

Mme B., St-Gervais.—*Une abonnée*, Montréal.—*O. T.*, Ste-Félicité.—Plusieurs faveurs, *Une cliente de S. Antoine*, X.—*M.-J.-A. C.*, *Une confiante en S. Ant.-et A.*, Carleton.—*Mme B. B.*, St-Norbert.—*G. A.*, Arctic Center, R. I.—*Mme H. De B.*, Duluth, Minn.—*D. L.*, Webster, Mass.—*J.-B. D.*, Montréal.—*Mme J. P.*, St-Pierre de Broughton.—Deux faveurs, *Mme F. B.*, Chicago.—*Une dame*, Chicago.—*E. L.*, Ste-Usule.—*Une abonnée*, Ste-Agathe.—Grande faveur, *Cypr. Robert*, St-Bernard.—*Mlle H.*, Chicoutimi.—*Jos. M.*, St-Roch, Québec.—*M. D.*, Willimantic, Conn.—*S. P.*, Rivière-Moisie.—Plusieurs faveurs, *E. P.*, Rivière-Moisie.—Plusieurs faveurs, *Mme Z. L.*, St-Cyrille, Islet.—*Une dame*, Cameron's Mills.—*Jos.-E. L.*, Arthabaskaville.—*Mme J.-B. G.*, St-Johnsbury.—*Z. A.*, Monton,—*G.-B.-H.C. S.*, Isle-aux-Coudres.—*Mme J. P.*, St-Joseph, Beauce.—*J.-L.-R. J.*, Fraserville.—*Mlle A. L.*, Chester, Nord.—*Mme J. B.*, Angeline, P. Q.—*Mme E.-T. R.*, St-Arsène.—*Un croyant*, X.

Guérisons : *Un goître*, *Un jeune homme*.—Rétablissement complet, *Une mère reconnaissante*, Bristol, Conn.—*Un bébé*, *Une abonnée*, St-Méthode.—*Un enfant horriblement brûlé*, *Une abonnée*, Carleton.—*Une abonnée*, Cedar Hall.—*Un enfant*, *Une abonnée*, N-D. du Sacré-Cœur.—*S. R.*, Joliette.—*W. St-G.*, Laterrière.—*Un épileptique*, *Une tertiaire*, St-Joseph, Orléans.—*Deux jeunes filles*, St-Guil-laume d'Upton, P. Q.—*M. H. L.*, Auburn, Me.—*Mme E.-S. D.*, Fall River.—*H.-F. M.*, Montréal.—*O. F.*, Ste-Félicité.—*Mme A. V.*, Québec.—*Un abonné*, L'Islet.—*Une abonnée*, St-Félix du Cap-Rouge.—*Ernest Tremblay*, Isle-aux-Coudres.—*Une abonnée*, Isle-aux-Coudres.—*Mme A. L.*, Ste-Foye.—*Joseph Pelletier*, Cap-Chat.—*G.-J. D.*, Petit-Rocher.—Double guérison, *Le-Ph. C.*, Ste-Luce, Station.—Soulagement obtenu, *S.-M. T.*, Webster, Mass.—*Une jeune fille*, *Frs L.*, Ste-Anne.—*G. B. H.*, *C. S.*, et *J.-B. D.*, Isle-aux-Coudres.—Guérison de mon frère prêtre et d'un autre de mes parents, *Une abonnée*, J. M. J., La Prés.—*Mlle O. T.*, Orphelinat, Hôtel-Dieu, Chicoutimi.

Situations : *M. M.*, Fall River.—*J.-P. B.*, Montréal.—*Mme R.-M. D.*, Trois-Pistoles.—*Un abonné*, L'Islet.—*Mme A. L.*, Chicago.—*Une abonnée*, Québec.—*Mme Jos. E.*, Stuartburn, Man.

Objets retrouvés : *Une E. de M. et de saint Ant.*, Beau-Séjour.—*Un petit chien*, *Une abonnée*, Ste-Aime de la Pocatière.—*Un objet de grande valeur*, *Une abonnée*,

Cedar Hall.—Argent recouvré, *Mme H. M.*, Cohoes, N.-Y.—Un porte-monnaie contenant dix piastres, *Une abonnée*, Québec.—Un paquet de valeur retrouvé, *Une amie de S. Ant.*, Duluth, Minn.—*G. H.*, X.—*Mlle Mary W.*, Hadlow, Lévis.—Porte-monnaie contenant de l'argent, *Un abonné*, St-Norbert, Berthier.—Une somme d'argent, *Mlle J. B.*, Inst., St-Etienne de Lauzon.—Des volailles, *Une abonnée*, St-Martin.

Règlement d'affaires importantes : *Mme C. M.*, Fall River, Mass.—*Un abonné*, St-Ubalde.—Recouvrement d'une dette, *T. B.*, Chicoutimi.

Faveurs diverses : Succès d'examen, *Une E. de M. et de S. Ant.*, Beau-Séjour.—Conversion d'une Indienne, *Une Institutrice*, Lac-Long, T. N.-O.—Guérison d'un cheval de prix, *Juliette M.*, Petit-Matane.—Solution merveilleuse d'embarras financiers, *H. C. R.*, New Bedford, Mass.—Préservation d'un scandale, *M. X.*, Rogersville, N.-B.—Préservation d'un accident fâcheux, *Mme A. V.*, Québec.—Recouvrement d'une assurance sur la vie qui était réputée perdue, *Mme H. de B.*, Duluth, Minn.—Succès dans les études, *S. M. C.*, Ange-Gardien.—Protection obtenue pour une famille éprouvée, *Mme C. B.*, St-Léonard.—Préservation d'une maladie et d'une grande misère, *Mme A. G.*, St-Aubert.—Position, et consolation dans une cruelle épreuve, obtenues par l'intercession de S. Antoine, *Mme D.*, Philadelphie.

RECOMMANDATIONS À SAINT ANTOINE

Intentions spéciales, 62.—Faveurs spirituelles, 5.—Situations, 10.—Guérisons, 44.—Familles, 45.—Pères de famille, 7.—Jeunes filles, 6.—Conversions, 5.—Personnes adonnées à la boisson, 7.—Affaires importantes, 5.—Vocations, 15.—Orphelins, 48.—Enfants difficiles, 11.—Communautés, 5.—Entreprises, 2.—Affaires commerciales, 4.—Zélateurs et Zélatrices, 4.—Examens, 23.—Institutrices et leurs élèves, 2.—Prêtres, 8.—Recouvrement d'héritage, 1.—Mariages, 3.—Première communion, 12.—Concorde dans le ménage, 3.—Vente de propriétés, 4.—Œuvres pies, 6.—Objets perdus, 3.—Argent volé, 1.—Voyageurs, 5.—Retour d'un absent.—Bonne mort, 8.—Œuvre de la bonne presse.

Défunts : J.-B. Plamondon, Jos. Turgeon, S. St-Laurent.

Veuillez réciter, chaque jour, le *Répons miraculeux* à ces intentions.